L'INFO Municipale Labelle

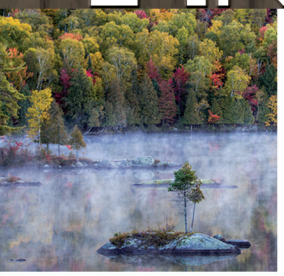

*Volume 33 - Numéro 3*
***3 mars 2021***

## MOT DU MAIRE

Bonjour,

La Municipalité a procédé à l'installation d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les portes du centre communautaire (2), de l'Hôtel de Ville, du bureau d'accueil touristique (BAT) et de la bibliothèque bénéficient maintenant de ce mécanisme. Malgré ces améliorations, le conseil demeure conscient des difficultés d'accessibilité pour la salle Valiquette.

La Municipalité a conclu au cours des derniers mois une entente avec la Fédération québécoise des municipalités en vertu de laquelle un mandat a été accordé à Énergère relativement à la conversion des luminaires au DEL. Bien qu'en vertu de cette entente une étude de faisabilité complète doit être réalisée, l'analyse d'opportunité déjà réalisée démontre que le coût du projet pour Labelle serait d'environ 103 000$, mais génèrerait des économies de plus de 21 000$ par année, faisant en sorte que la période de récupération de l'investissement serait de moins de 5 ans. Si les résultats de l'étude de faisabilité sont aussi concluants, la Municipalité donnera son aval à la réalisation de ces travaux, dont les sommes nécessaires ont déjà été réservées.

Compte tenu du problème de sécurité publique et de déneigement occasionné par le stationnement pendant l'hiver d'une grande quantité de véhicules sur les chemins du Lac-Baptiste, des Gélinottes et du Lac-Gervais afin d'accéder au sentier de la montagne Verte, le conseil municipal de Labelle a adopté un règlement afin d'interdire le stationnement sur ces chemins durant la période hivernale, soit jusqu'au 15 avril. En plus de la Sureté du Québec, en fonction de ses disponibilités, des agents de sécurité sont chargés de faire appliquer cette nouvelle réglementation et les contrevenants se verront remettre des contraventions.

En ce qui concerne la période estivale, la Municipalité travaille, de concert avec la Municipalité de Lac-Tremblant Nord et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à mettre sur pied une solution pour régler la problématique d'achalandage dans ce secteur tout en continuant à donner accès à ce sentier situé sur des terres publiques et visité régulièrement par plusieurs de nos citoyens.

Plusieurs informations semblent circuler sur les intentions de la Municipalité dans ce dossier et il nous apparaît important de les préciser.

La Municipalité de Labelle travaille depuis plusieurs mois et même années afin de trouver une solution au stationnement dans le secteur de la montagne Verte. Cet engouement pour ce site est existant depuis plusieurs années, mais a augmenté considérablement cette année tant en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs que la période d'utilisation des sentiers.

Le conseil est très conscient des inconvénients occasionnés aux citoyens de ce secteur et c'est pourquoi il est nécessaire d'y contrôler et d'y limiter la circulation. Le but du conseil n'est pas d'augmenter l'achalandage du secteur en privilégiant l'aménagement d'un stationnement.

Les sentiers de la montagne Verte sont aménagés sur des terres publiques et il n'est pas sous notre juridiction d'en contrôler l'accès. Toutefois, les chemins pour s'y rendre nous appartiennent en majeure partie et c'est à ce niveau que nous pouvons intervenir. Toutefois, avant d'interdire le stationnement sur les chemins à proximité, il nous fallait trouver une alternative pour que ce site puisse continuer à être utilisé, mais de façon mieux contrôlée. C'est pourquoi l'aménagement d'un stationnement a été envisagé. Avec l'aménagement de celui-ci, viendra également une nouvelle réglementation interdisant le stationnement en tout temps sur les chemins de ce secteur appartenant à la Municipalité et que nous verrons à faire appliquer. Plusieurs modalités sont également à être établies telles que le fait que le stationnement soit payant ou non, car il s'agit d'une terre publique et nous devrons respecter les règles gouvernementales à ce sujet.

Nous avons donc présenté une demande au ministère afin de pouvoir aménager ce stationnement. Le projet doit être analysé par plusieurs professionnels tels un ingénieur forestier et un biologiste.

Nous sommes également en attentes d'une réponse à une demande de subvention qui pourrait couvrir une bonne partie des coûts d'aménagement de ce stationnement qui est conditionnelle à l'obtention des autorisations nécessaires.

Le printemps arrive espérons que la COVID 19 soit sous contrôle. Continuons nos efforts. On se protège et on protège les autres.

Bon mois de mars.

Le maire, Robert Bergeron

## SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2021

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 février 2021 tenue en visioconférence sans la présence du public.

**Appel d'offres et soumissions**
Le conseil a autorisé la réalisation d'un appel d'offres public pour des travaux de réfection sur une partie (250 mètres) du chemin du Lac-Labelle.

**Administration, finances et ressources humaines**
La Municipalité de Labelle a appuyé l'organisme Unis pour la Faune (UPF) et pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Attendu que l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques, le conseil municipal a adhéré à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » de l'Union des municipalités du Québec;

Le conseil a appuyé le projet d'étude de faisabilité pour le réemploi d'objets usagés, principalement les matériaux de construction usagés par l'Action bénévole de la Rouge et a autorisé le versement d'un montant de 0,17 $ par habitant.

Le conseil a également appuyé la Coalition Santé Laurentides et ses revendications en ajoutant la voix des élus de la Municipalité de Labelle à celle du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) et des partenaires laurentiens afin d'exiger le rattrapage et l'accélération des travaux de modernisation des six centres hospitaliers des Laurentides et le respect du calendrier d'agrandissement et de modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

**Travaux publics**
Le conseil a demandé au ministère des Transports du Québec de procéder à une étude de sécurité de l'intersection du chemin de la Gare et de la montée des Paysans.

Il a été aussi résolu de mandater la firme $LH_2$ inc. Services professionnels pour la réalisation d'un devis de performance pour la construction d'un nouveau garage municipal ainsi que la firme FNX pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à l'élimination possible de la station de pompage sur la rue de la Falaise, incluant les services d'arpentage requis.

**Urbanisme et environnement**
Quatre (4) demandes de dérogations mineures ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter, pour la demande numéro 2021-002, la dérogation de 5 mètres avec la ligne des hautes eaux du ruisseau permanent pour la construction d'un garage. Toutefois, les eaux du drain de plancher dans le garage ne devront pas être dirigées vers le ruisseau. Le tout, sur le lot 5 224 878 situé au 18 102 chemin du Lac-Labelle.
- D'accepter, pour la demande numéro 2021-003, la dérogation de 12% sur le coefficient d'occupation au sol et de 11,21 mètres avec la ligne des hautes eaux du lac pour l'agrandissement du bâtiment principal. Le tout, sur le lot 5 011 096 situé au 376 chemin de la Montagne-Verte.

- De refuser, pour la demande numéro 2021-004, la dérogation pour modifier l'usage du bâtiment principal sans l'obligation de fournir le nombre de cases de stationnement minimales requises sur le terrain. Le tout, sur le lot 5 010 329 situé au 7284 boulevard Curé-Labelle.
- D'accepter, pour la demande numéro 2021-005, la dérogation de 2,91 mètres sur la largeur minimale de terrain pour la construction d'un bâtiment trifamilial. Le tout, sur le lot 5 010 508 situé sur le boulevard Curé-Labelle.

Une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale a été présentée et il a été résolu :

D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-006 du secteur boulevard Curé-Labelle pour le lotissement de trois nouveaux terrains afin de bâtir deux bâtiments multifamiliaux et un bâtiment trifamilial avec des revêtements extérieurs en canexel et briques et des toitures de bardeaux d'asphalte dans les tons de noirs, brun, gris, beige. Les équipements mécaniques, les soucoupes ou autre remisage ou support ne doivent pas être visible du chemin. Le demandeur devra aussi effectuer la plantation d'un minimum de 2 arbres ou 4 arbustes en cour avant, la pose d'une clôture pour camoufler les conteneurs à matières résiduelles, la plantation de végétaux le long de l'entrée véhiculaire située sur le latéral droit du lot, la conservation des arbres matures en cour arrière et la plantation de végétaux pour conserver un écran visuel sur les stationnements. Un plan des végétaux doit être fourni avec la demande de permis de nouvelle construction. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 508, situé sur le boulevard Curé-Labelle.

**Sécurité incendie et sécurité publique**

La Municipalité a autorisé l'achat d'un véhicule de marque FORD F-150 XLT 2021 chez Machabée automobile pour le directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique.

Afin de contrôler la problématique de stationnement dans le secteur de la montagne Verte en période hivernale, le conseil a retenu les services de la firme Groupe Sûreté inc. pour effectuer la surveillance du stationnement et l'émission de contraventions sur les chemins de ce secteur toutes les fins de semaine jusqu'au 11 avril, le tout conformément à leur offre de services du 11 février 2021.

**Loisirs, culture et tourisme**

La Municipalité a accordé un soutien financier d'un montant annuel de 11 500 $ à l'organisme Plein Air Haute-Rouge pour la mise en place des infrastructures du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge pour les années 2021 et 2022.

**Règlements**

Le règlement numéro 2021-321 modifiant le règlement numéro 2017-273 relatif au stationnement et à la circulation a été adopté. Il est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité.

Le directeur du Service des travaux publics, M. Giovanni Fiorio et le directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique, M. Vincent Forget, ont été à titre d'officiers autorisés à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du règlement relatif au stationnement et ont été autorisés à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.

Des avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, des règlements numéros 2021-322 concernant les modalités de publication des avis publics et 2021-323 relatif à la construction et la municipalisation de chemins, ont été donnés et un projet de chacun de ces règlements a été déposé. Ceux-ci sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité.

**Questions**

Plusieurs questions ont été adressées par écrit au conseil préalablement à la séance. Les réponses sont disponibles sur la visioconférence de la séance publiée sur le site Internet de la Municipalité.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du mois de février 2021.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 15 mars 2021 à 20 h.**

**********

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 mars 2021, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

**Demande #2021-001 modifiée :** Demande de dérogation mineure de 3.5% sur le coefficient d'occupation au sol pour la construction d'un garage résidentiel. Le tout sur le lot 5 223 740, situé au 8715 chemin du Lac-Labelle.
**Demande #2021-007 :** Demande de dérogation mineure afin de régulariser la construction d'une passerelle entre la galerie de la maison et le 2e étage de l'abri attenant au garage. Le tout sur le lot 5224972, situé au 180 chemin John-Charette.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

**Politique familiale – municipalité amie des aînés**
**Sondage**

Un sondage sera distribué au mois de mars, surveillez votre boîte aux lettres ou le Facebook de la Municipalité pour avoir accès au lien qui vous mènera au sondage en ligne. N'oubliez pas que plus vous serez nombreux à répondre à ce sondage et meilleure sera notre représentation. Nous avons réellement besoin de votre collaboration!
Les membres du comité travaillent fort à mener à terme ce beau projet, des gens de cœur dont je suis extrêmement fière de vous présenter :

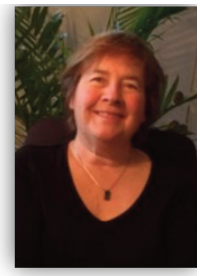
Martine Labelle

Nicole McNabb

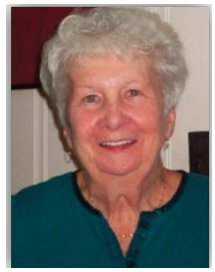
Denise Brassard

Lise Caron

Martine Piché

Janick Nantel

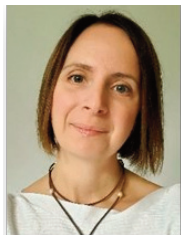
Julie Marchildon

Marie-Ève Brassard

Nancy Labelle

Louise Gaudreau

Sophie Sigouin

Richard Martin

Nathalie Robson

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à me contacter

**Nathalie Robson,**
Directrice de la bibliothèque et chargée de projet PFM – MADA

819-681-3371
poste 5021

*Bibliothèque Lancia-Monette*
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

Depuis le 9 février, les abonnés peuvent à nouveau circuler dans la bibliothèque, avoir accès aux rayons et choisir eux-mêmes leurs documents. La bibliothèque peut accueillir 5 personnes maximum en même temps. Il est toujours possible de réserver vos documents avant de vous déplacer :

- Par téléphone au 819-681-3371, poste 5021
- Par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca
- En ligne via votre dossier d'abonné

**Heures d'ouverture :**

| | |
|---|---|
| Mardi : | 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Mercredi : | 12 h 30 à 16 h 30 |
| Jeudi : | 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Vendredi : | 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30 |
| Samedi : | 9 h à 12 h 30 |

## Fraîchement arrivés sur nos tablettes

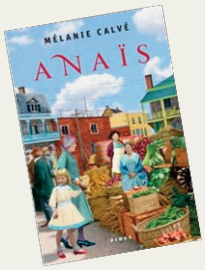


**Auteur :** Mélanie Calvé
**Titre :** Anaïs

Un soir de juin 1929, à Saint-Étienne-de-Beauharnois, la jeune Anaïs Ladouceur est enlevée et retrouvée gravement blessée dans une cabane non loin de chez elle. D'un bonheur paisible à une tragédie innommable, l'univers de la famille Ladouceur bascule. Le long processus de guérison d'Anaïs sera ponctué par la rencontre de femmes inspirantes qui lui tendront la main. Anna Laberge, sa précieuse bienfaitrice, jouera un rôle déterminant dans l'évolution de la petite fille. L'amour inconditionnel d'un père et d'une famille soudée, malgré la douleur des deuils qu'ils partagent, accompagneront également Anaïs sur le chemin de la résilience. Une histoire d'amour, de pardon et de courage qui ne laissera personne indifférent.

**Auteur :** Lisa Gardner
**Titre :** Retrouve-moi

Quatre membres d'une même famille sont sauvagement assassinés dans leur maison. Seule la fille de 16 ans reste introuvable. Aidée de Flora Dane, l'inspectrice D.D. Warren part sur la trace des indices laissés par l'adolescente pour la retrouver.

**Auteur** : Judith Fertig
**Titre** : Pain : près de 150 recettes inratables sans machine à pain

Faire du pain relève d'une longue tradition remise au goût du jour depuis quelques années. L'auteure a simplifié la technique de confection pour la rendre plus accessible, plus rapide et tout aussi gratifiante. Grâce à cet ouvrage, vous allez bientôt préparer en un tourne-main, sans pétrissage, des pains particulièrement savoureux, cuits dans un four conventionnel. Découvrez notamment: les 10 étapes à suivre pour réussir tous vos pains, de la préparation à la cuisson; comment éviter les erreurs que commettent souvent les apprentis boulangers; différentes techniques pour façonner toutes sortes de pains : boules, baguettes, naans, fougasses, bagels, etc.; près de 150 recettes inratables de pains classiques, aux grains entiers, sans gluten, briochés, etc. : boule rustique, pain à l'avoine et au miel, bâtard aux fruits secs, baguettes à la bière, ciabatta, pains à hamburger, roulés briochés à la cannelle, croissants, etc.; des recettes simples pour garnir ou accompagner le pain : noix de Grenoble au romarin, oignons caramélisés, beurres parfumés, etc.

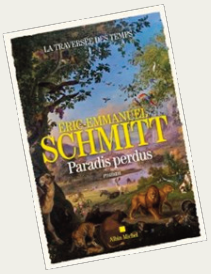


**Auteur** : Eric-Emmanuel Schmitt
**Titre** : Paradis perdus

Noam, jeune homme doué d'immortalité, entreprend le récit de son destin à travers les siècles, à la recherche de l'essence de la vie, des civilisations et de l'aventure spirituelle de l'humanité. Le récit commence il y a 10.000 ans, quand un cataclysmemodifie le cours de l'Histoire avec l'épisode du déluge. Les tomes suivants conduiront Noam jusqu'aux temps modernes.

## TAXATION

*Petit rappel*

Le **8 mars** est la date d'échéance de votre premier versement de taxes municipales, afin d'éviter des frais d'intérêts et de pénalités, nous vous suggérons de payer avant ou à cette date.

Vous pouvez acquitter ce compte par le biais d'internet par votre accès à votre institution financière en choisissant « Municipalité de Labelle » à titre de fournisseur et en inscrivant le matricule (numéro débutant avec la lettre F) comme numéro de référence. Vous pouvez également payer au guichet de votre institution financière, à la réception de l'Hôtel de ville (argent ou carte débit), déposer vos chèques avec coupon dans la boîte de nuit (à droite de la porte à l'Hôtel de ville) ou faire parvenir par la poste un chèque (ou les 4 chèques postdatés en même temps).
Les autres échéances sont les 8 mai, 8 juillet et 8 septembre.

## RESSOURCES HUMAINES

Il nous fait plaisir d'accueillir parmi notre équipe trois nouveaux employés. Il s'agit de Vincent Forget à titre de directeur du Service de sécurité incendie et de la sécurité publique. M. Forget s'occupera entre autres, de divers projets tels que les dossiers de santé et sécurité au travail ainsi que tout ce qui concerne la sécurité publique de la Municipalité.

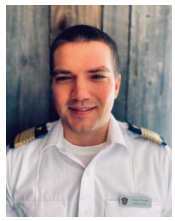

Nous pourrons également compter sur la présence de M. Christophe Fourier à titre de technicien en loisirs. M. Fourier saura créer plusieurs activités afin de divertir petits et grands, bien sûr dans le respect des mesures sanitaires et si la santé publique du gouvernement le permet.

De plus, nous avons un nouveau concierge à la Municipalité depuis quelques mois, Alain Dupras. Sa grande expérience sera un grand atout pour notre organisation.

Bienvenue à vous trois !

## Offres d'emploi pour la saison estivale 2021

- Aide coordonnatrice au camp de jour
- Animateur spécialisé au camp de jour
- Animateur (s) au camp de jour
- Aide animateur au camp de jour
- Animateur-surveillant au dôme et au parc
- Préposé au bureau d'accueil touristique et à l'enregistrement de gibiers
- Préposé aux espaces verts

Les descriptions complètes des postes sont disponibles:

- sur le site Internet de la Municipalité de Labelle au *www.municipalite.labelle.qc.ca*
- sur notre page Facebook sous *Municipalité de Labelle*

*Les candidatures doivent être reçues avant le 19 mars à 16h*
*À l'attention de madame Sophie Sigouin, directrice du service de la culture, des loisirs et du tourisme*
*ssigouin@municipalite.labelle.qc.ca*
*819-681-3371 poste 5009*

# ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

## COMPTOIR D'ENTRAIDE

**SUPER VENTE**
**de FIN de SAISON**

du 8 au 12 mars 2021 de 9h à 16h
Tous nos vêtements, souliers et sacs à main, livres et articles pour la maison sont à

**50% de réduction**
ou
**Vous remplissez un sac pour aussi peu que 5$**

Venez habiller les petits et les grands

Nous sommes ouvert
le samedi 6 mars de 10h à midi

127 rue du Collège
Labelle
819-686-1878

## DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

Les cliniques auront lieu du 1er au 31 mars 2021.
Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides **doivent prendre rendez-vous** avec nos bénévoles experts afin de transmettre leur déclaration de revenus **2020**.

**Personnes de 65 ans et plus et personnes de 64 ans et moins prestataires du programme d'aide sociale**
Déclaration téléphonique **sur rendez-vous**

**Personnes de 64 ans et moins non prestataires du programme d'aide sociale**
Déclaration à l'un de nos bureaux **sur rendez-vous** et selon les mesures de distanciation et de prévention émises par le Ministère de la santé publique

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**
Revenu maximal:
Personne seule: 25 000 $
Couple et famille: 30 000 $ (+2 000 $ par personne à charge)
Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 $ dans tous les cas.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:**
**Mont-Tremblant (secteur nord) 819-425-8433 poste 24**
**Sainte-Agathe (secteur sud) 819-326-0819 poste 228**
**Nous vous contacterons dans un délai de 72 heures**

**Date limite pour prendre rendez-vous: 22 MARS 2021**
**AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CETTE DATE**

**Chaque année, ce service est accessible grâce à vos dons.**
**Merci de votre soutien!**
**Pour faire un don: www.cab-laurentides.org**

## AGRICULTURE URBAINE

Le service de la culture, des loisirs et du tourisme a emboîté le pas avec le projet d'agriculture urbaine pour l'été 2021. Nous sommes maintenant rendus à finaliser le recrutement de bénévoles voulant s'impliquer au projet et à la formation de ceux-ci pour gérer le projet cet été. Certains jeunes de l'école Le Tremplin participent déjà au projet en s'occupant de l'entretien des semis qui seront transférés dans les bacs potagers ce printemps.

Vous aimeriez vous impliquer dans le projet? Pas besoin d'avoir un statut d'expert en jardinage pour participer. C'est une belle occasion pour les personnes ayant un intérêt envers les saines habitudes de vie, la santé et la consommation locale d'y mettre du sien et de s'initier à l'agriculture urbaine. Votre implication, même si elle est de courte durée, peut faire une grande différence pour le bien-être du projet. Au plaisir de vous rencontrer lors d'une journée ensoleillée, autour d'un bac potager en santé.

Le comité d'agriculture urbaine / le service de la culture, des loisirs et du tourisme.
Pour vous impliquer:

Christophe Fourier au 819-681-3371, poste 5016
cfourier@municipalite.labelle.qc.ca

## ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE

L'Association de chasse et pêche de Labelle annule son tournoi de pêche sur glace au petit lac Caribou pour l'année 2021. Tout sera fermé à cause de la COVID. Nous vous informerons pour la suite, si d'autres événements sont organisés plus tard dans les mois à venir.

Merci de votre compréhension et à plus tard
Claude Thibault (Président)

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

| Mois | Jour | Heure | Activités | Organisme | Lieu |
|---|---|---|---|---|---|
| Février | **26** | | Réouverture. Consultez notre site web ou page Facebook pour les détails. | Piscine Pierre L'Allier de Labelle | 29, rue du Couvent |
| Mars | **8 au 12** | | Super vente—50% ou un sac pour 5$ | Comptoir d'Entraide | 127, rue du Collège |
| Mars | **12** | | Date de tombée Info municipale | Municipalité de Labelle | |
| Mars | **15** | **20h** | Séance ordinaire du conseil municipal | Municipalité de Labelle | Salle Wilfrid-Machabée |
| Mars | **19** | | Date limite pour postuler pour les emplois d'été | Municipalité de Labelle | |
| Mars | **31** | | Date de parution Info municipale | Municipalité de Labelle | |

Chambre de Commerce de Labelle

**INFOLETTRE**
**Mars 2021**

**Une nouvelle vitrine pour la promotion de votre entreprise!!!**

Pour les membres en règle et les nouveaux membres de la Chambre:

A chaque semaine, la Chambre publiera sur sa page Facebook un publireportage sur une entreprise membre ! **INTÉRESSÉ** ?

Faites parvenir un court texte et vos photos à info@cclabelle.com

Photos en format .jpg / Texte et photos libres de droit seulement / Publicité soumise à approbation

Publication par ordre de réception

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec**
**Louise Vandal, coordonnatrice au 438 871-3384**

Profitez bien de notre magnifique hiver!

**DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION** ***Info municipale***

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

**Date de tombée** 12 mars 2021 **Date de parution** 31 mars 2021



**Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0**
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
**www.municipalite.labelle.qc.ca**
**Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca**

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.